

Procès-verbal du CONSEIL D'ECOLE DU 12/02/19

RPI BEYNAC/BURGNAC/MEILHAC

Etaient présents :

Enseignants : Mmes Audonnet, Lacour, Léonard, Lintz, Fontanille, Jagaille et Rogron, M. Tessier.

Maires : Mrs Couty, Desbordes et Massy.

Adjoint et Conseillers municipaux : Mmes Beyrand, Braud, Ditleblanc, Flurh Lascaux, Val, Mrs. Escoubeyrou et Mousnier

Représentants des parents d'élèves : Mmes Chagnon, Chassain, Fouquart, Périchon, M. Prunières

DDEN : Mme Penot

Etaient excusés :

IEN : M Hugon,

Enseignants : Mme Sells

Adjoint et Conseillers municipaux : Mme Henrion

Représentants des parents d'élèves : Mmes Carpezat, Farges, Faye, Froidefond, Grancoing, Kaczanowski, Mougouin-Gadeaud, Pailler, Rejeaud, Teixeira

DDEN : Mme Balestrat

Secrétaire de Mairie : Mme Kabeya.

Secrétaire de séance : Mme Fontanille

I. Prévision des effectifs 2019-2020 (recensement des enfants nés en 2016 sur les 3 communes)

Les enseignants remercient Mme Kabeya pour la mise à jour des effectifs.

BEYNAC: PS: 27 MS: 21 GS: 35 TOTAL: 83 (moyenne école: 27,66)

BURGNAC: CP: 17 CE1: 19 CE2: 23 TOTAL: 59 (moyenne école: 19,6)

MEILHAC: CM1: 30 CM2: 24 TOTAL: 54 (moyenne école: 27)

TOTAL RPI: 196 : 8 = 24.5 de moyenne.

- Répartition des classes envisagée pour la rentrée 2019 (et conséquences matérielles)

BEYNAC: (sous réserve de modifications selon l'effectif réel durant l'été)

PS: 27 MS/GS: 10 + 18 = 28 MS/GS: 11 + 17 = 28

Mme Audonnet laisse la parole à Mme Rogron pour expliquer pourquoi il ne serait pas possible de faire monter des GS, mais souligne toutefois que la solution actuelle n'est pas des plus satisfaisantes pour l'école de Beynac (83 élèves pour 3 classes à Beynac et 59 élèves pour 3 classes à Burgnac) d'une part par rapport au bien être des enfants de cet âge là et d'autre part parce que les apprentissages ne se feront pas dans de bonnes conditions d'autant plus que des arrivées sont encore possibles et que les classes sont d'ores et déjà bien chargées.

Mme Rogron explique qu'une réflexion avait été menée avec ses collègues concernant les conditions d'accueil d'élèves de maternelle : moyens humains et matériels, ajustement de l'organisation des différents temps (accueil, récréation, cantine ...). L'objectif étant de s'adapter au mieux à l'âge des élèves avec les ressources disponibles. Mme Rogron évoque par exemple, la nécessité d'avoir un personnel supplémentaire,

au moins le matin, dans la classe des GS/CP. La piste évoquée lors d'une réunion avec des élus de Burgnac était de mutualiser une ATSEM.

Elle indique qu'un Conseil des Maîtres avait été prévu afin d'en discuter avec les enseignantes de Beynac. Entre temps, M. Leclerc, l'Inspecteur santé et sécurité au travail est venu vérifier la conformité des locaux de l'école de Burgnac. Si ces derniers répondent aux normes d'accueil d'élèves en élémentaire, M. Leclerc a précisé que les prescriptions pour recevoir des élèves de maternelle ne sont pas les mêmes. Actuellement, la hauteur des prises, la sécurité des portes et des baies vitrées, l'éloignement et la hauteur des sanitaires, par exemple, ne sont pas conformes aux normes maternelles. Mme Rogron soulève alors la question de la responsabilité en cas d'accident.

(Elle précise que pour la rentrée 2020, les 35 GS seront en CP sur l'école de Burgnac. Les effectifs de l'école remonteront alors et s'équilibreront avec ceux de Beynac.)

II. Bilan des travaux et équipements (effectués ou à venir)

BEYNAC: Travaux effectués:

Les enseignantes remercient la municipalité et Mr Mazabraud, le cantonnier, pour les réparations courantes de la vie de classe.

- Le barillet de la porte de la classe de Mme Léonard a été changé au mois de janvier 2019
- Le problème d'ouverture du portillon a été résolu (à noter que cela coince toujours) mais le bloc serrure est endommagé au niveau du muret et risque à terme de tomber (fissure dans le muret).
- Les enseignantes remercient la mairie de Meilhac car un ancien tableau à craie de l'école de Meilhac a été installé dans la classe de Mme Jagaille.

A Venir:

- Mme Audonnet demande à Mr Mazabraud s'il serait possible d'enlever le porte savon des toilettes de Mme Jagaille car il est très abîmé, et de le remplacer par une petite tablette fixée au mur afin de poser le flacon de savon ou un porte-savon ayant un bouton facilement utilisable. Cela semble réalisable.
- La porte de la garderie donnant sur la cour a elle aussi était vérifiée en janvier 2019 car elle ne se bloquait plus à l'ouverture. Mais actuellement, elle ne bloque toujours pas (cette porte est lourde). Mr Couty informe qu'il y a quelques soucis avec la société qui gère cela mais qu'il va s'en occuper.
- Mme Jagaille souhaiterait un nouveau meuble de rangement pour sa classe afin d'en remplacer un et si la mairie accepte, elle peut fournir la référence.

BURGNAC :

Les enseignantes remercient la Mairie de Burgnac pour son écoute et sa réactivité. (Elles remercient également Mme Riffaut qui leur a rendu service en prenant des groupes d'élèves afin de pallier le manque d'enseignants remplaçants.) -> est-il nécessaire d'attirer l'attention de l'IEN sur une pratique un peu illégale et de surcroît pour pallier une défaillance administrative ?

Travaux effectués :

Le panneau d'affichage a été déplacé pour être installé à côté du portail du bas.

Travaux demandés :

Mme Rogron sollicite l'intervention de la Mairie pour :

- raccrocher le drapeau français sur la façade de la classe de Mme Lintz,
- réparer la survitre de la porte du couloir dans le bâtiment du haut (comme il manque une attache les élèves peuvent y passer leurs doigts.)
- récupérer une table dans la classe de Mme Sells pour une nouvelle élève en CE2.

Mme Rogron explique ensuite que le bâtiment du haut fera prochainement l'objet d'une réfection. Elle donne la parole à M. Desbordes qui indique que les travaux porteront principalement sur les vitres côté parking ainsi que sur les plafonds, afin de gagner en isolation thermique. Dans l'ancienne cantine, la porte de secours sera changée et la différence de niveau du sol dû à l'emplacement de l'ancien bar sera comblée.

MEILHAC :

Les enseignants remercient également la Mairie pour son écoute et sa réactivité au quotidien

Travaux effectués :

Les jeux de cour de récréation, élaborés par les élèves de la classe de Mme SELLS, ont été présentés à M MASSY et ont reçu une validation de sa part. La réalisation se fera lorsque les surfaces de jeu seront un peu plus sèches.

La remise aux normes des systèmes d'alimentation électrique (pose de nouvelles prises) a été réalisée dans la classe des CM2 et est en cours dans la classe des CM1.

Travaux demandés :

Mme SELLS demande s'il est possible de réaliser un meuble de rangement dans le prolongement de son bureau, mais seulement pour la rentrée prochaine.

Par contre, les dysfonctionnements récurrents de l'accès Internet pour la classe des CM1, ainsi que les liaisons entre les ordinateurs et l'imprimante/scanner (photocopieur) continuent à poser des problèmes d'organisation aux enseignants (préparation de documents, atelier informatique).

III. Sorties scolaires

BEYNAC:

Les 3 enseignantes envisagent d'aller sur le site du château de Rilhac Lastours pour une visite participative (visite guidée par un animateur "chevalier", jeux divers, déguisements...) ainsi que pour visiter les jardins de l'an mil. Les enseignantes demandent aux familles de ne pas en parler avec les enfants dans l'immédiat. Cette sortie est prévue le vendredi 03 mai 2019.

BURGNAC:

Les enseignantes remercient tous les parents qui les accompagnent lors des sorties. Sans leur participation, elles n'auraient pas lieu.

Sorties effectuées :

- les cp et ce1 ont effectué leur 6 séances à la piscine d'Aixe, les ce2 terminent le vendredi 22/02
- dans le cadre d'une correspondance scolaire, les ce1 ont passé la journée du 24/01 à l'école Joliot Curie de Limoges.

Sorties/ spectacle à venir :

- au retour des vacances de février, les ce2 iront au gymnase de Bosmie l'Aiguille pour effectuer 4 séances d'initiation au basket ball,
- le 14 mai après-midi, tous les élèves assisteront à un spectacle proposé par la compagnie de la Carriole. Ce spectacle sera joué à la salle des fêtes de Burgnac.
- le 20 juin sur la journée, les CP et les CE1 participeront à une sortie multi activités sur le stade de Saint-Maurice- Les- Brousses.

Sorties de fin d'année :

- les élèves de CP/CE2 passeront la journée du 17 juin sur le site du château de Rilhac Lastour
 - début juillet, les élèves de CE1 passeront la journée au lac de Saint Pardoux avec leurs correspondants de l'école Joliot Curie (Limoges).

MEILHAC :

Sorties effectuées :

- rencontre Cross au lac de Saint-Hilaire le 29 novembre
- préparation de la rencontre Basket au gymnase de Charroux (5 séances)

Sorties à venir :

- séquence natation à la piscine d'Aixe (6séances en période 4 pour les CM1, 6 séances en période 5 pour les CM2)
- rencontre Basket au gymnase de Nexon le 14 février
- rencontre Athlétisme au stade de Nexon le 6 juin
- rencontre Rugby au stade de La Roche l'Abeille le 2 juillet
- préparation du spectacle Fantacirque au chapiteau de Nexon le 4 avril
- participation à ce spectacle dans le même lieu le 25 juin
- visite du collège d'Aixe pour les CM2 fin mai

Voyage scolaire :

- l'organisation d'un voyage de deux jours dans le parc naturel des volcans d'Auvergne se confirme pour les 3 et 4 juin. Les parents seront bien entendu informés en temps utile des détails relatifs à ce voyage.

Pour information : Le photographe scolaire sera présent le mardi 5 mars pour les écoles de Burgnac et Meilhac, et le 7 mars pour l'école de Beynac. (Il effectuera des photos de classes ainsi que des portraits individuels.)

IV. Fête de l'école: vendredi 28 juin 2019

Il y aurait une partie chant, danse et une partie Kermesse, sous réserve que les parents se mobilisent en nombre pour faire tourner les stands (l'an dernier, certains parents inscrits ne se sont pas présentés et d'autres ont dû rester plus longtemps, sans compter que les enseignants ont aussi assuré un roulement). Sans parents investis, la kermesse se verrait raccourcie.

V. Questions supplémentaires.

- **Quelle organisation au sein des écoles en cas d'intempéries ?**

Les élèves sont accueillis dans chaque école aux heures habituelles par le personnel communal (et les enseignants lorsqu'ils peuvent eux-mêmes se déplacer). Les mairies ne sont pas informées du passage ou non des cars avant 10h et ne peuvent donc pas anticiper une garderie matinale sur chaque école.

Seule Beynac peut assurer la garderie le matin (dans le cas où les enfants ne peuvent pas être transportés dans leur école habituelle, ils sont gardés sur place jusqu'au soir).

Les Maires rappellent que les cars qui ne sont pas passés le matin ne passent pas non plus le soir.

- **Le téléphone fixe de la garderie de Beynac n'a-t-il pas un problème de fonctionnement ?**

Le Maire rapporte les propos du personnel de garderie selon lequel il n'y a pas de problèmes avec ce téléphone ; il fonctionne bien. Néanmoins, il indique que le téléphone mobile fonctionne à nouveau et qu'il est possible, en cas de dysfonctionnement du fixe, de joindre le personnel de garderie au 07-85-63-20-55.

- **L'usage d'essuie-mains en tissu dans les sanitaires de la Maternelle de Beynac est-il suffisamment hygiénique ?**

Le Maire répond que ce système a été validé par les « services d'hygiène » et que les essuie-mains sont lavés très régulièrement par le personnel. La Mairie ne souhaite pas changer ce système pour des essuie-mains à usage unique qu'elle considère comme une forme de gaspillage.

Les parents d'élèves évoquent leur mécontentement en citant le manque d'hygiène quant à l'utilisation de torchons.

Mme Audonnet prend la parole pour indiquer la réponse qu'elle avait eu de Mr Leclerc, Inspecteur santé et sécurité: " Voici les points d'appui motivant l'élimination des torchons essuie-mains à usage collectif: Le code du travail dans son article R4228-7 stipule que "des moyens de nettoyage et de séchage ou d'essuyage appropriés doivent être mis à disposition". Un rapport de l'Institut Pasteur de juin 1994 conclut que les essuie-mains à usage collectif sont les plus mauvais moyens de séchage car favorisant grandement les contaminations. Les torchons essuie-mains à usage collectif sont donc à proscrire et à remplacer par un système à usage unique (type dérouleur de papier ou dérouleur de tissu)."

- **Les enfants de Beynac n'attrapent-ils pas froid après la classe lors de l'attente des cars ?**

Mme Beyrand répond que, pour avoir participé plusieurs fois à ces moments d'attente, elle a pu constater que le personnel était vigilant (surveillait notamment le port de manteaux et demandait aux enfants de ne pas s'asseoir pour prendre leur goûter, les encourageant plutôt à marcher). Elle fait aussi le constat que certains enfants ont des vêtements inadaptés aux températures – ce que les enseignants confirment. Par ailleurs, elle précise que les plus jeunes et ceux qui le souhaitent entrent en garderie après le passage des premiers cars, soit 15 min après la sortie de la classe.

- **Y a-t-il du nouveau concernant les cantines de Beynac et de Meilhac ?**

Pour Meilhac : M.Massy explique qu'un cuisinier en CDD remplacera Pierrette à partir du mois de mars, et ce, tant que celle-ci sera arrêtée. Le service sera assuré par Aymeric et Bernadette.

Pour Beynac : M.Couty informe que la fourniture des repas en liaison froide devrait être abandonnée en septembre.

- **La qualité gustative s'est-elle améliorée ?**

Ce point soulève des avis divergents parmi les personnes présentes...

Globalement, M.Massy et Mme Beyrand s'accordent sur le fait que les propositions culinaires sont parfois audacieuses pour des enfants (préparation un peu trop épicée ou élaborée ou inhabituelle) et que ces derniers les rejettent sans même les avoir goûtées. Tous deux ne trouvent pas que la nourriture soit mauvaise et remarquent que certains enfants mangent plutôt bien.

- **L'ambiance à Meilhac lors du déjeuner s'est-elle améliorée ?**

La récréation avant le repas n'a pas amélioré le niveau sonore dans la cantine ni le comportement des élèves. M.Massy qui assiste régulièrement aux repas trouve compréhensible qu'une cinquantaine d'enfants attablés génèrent un certain « brouhaha » mais certains d'entre eux crient tout de même de manière anormale.

- **Les problèmes de comportements de certains élèves lors de la pose méridienne à Burgnac sont-ils résolus ?**

M.Desbordes indique que deux familles vont être reçues par Mme Lascaux et lui-même car l'amélioration n'a pas duré. Les représentants de parents insistent sur le fait que certains enfants souffrent réellement de ces comportements. La Mairie explique qu'en dernier recours, une exclusion temporaire de la cantine peut être envisagée. M. Teissier souligne que des phénomènes de « bandes » persistent au cycle 3 et qu'il est important d'agir le plus tôt possible pour y remédier car ils existent parfois depuis la maternelle.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Audonnet lève la séance.